ATTESTATION D'ASSISTANCE

Nous soussignés, MUTUAIDE ASSISTANCE, attestons que le contrat d'assurance :

PAP GROUPES

N° de police : **WWW6875943**

Garantit, pendant sa période de validité et selon les conditions et modalités prévues au contrat d'assurance, l'ensemble des participants du Groupe suivant :

Nom du groupe : **TRANSMAROC 2026**

Période : du **11/10/2026** au **27/10/2026**

Destination : **MAROC**

Sous réserve des cas d'exclusion mentionnés dans les conditions générales du contrat :

MUTUAIDE ASSISTANCE se charge de l'organisation et de la prise en charge du rapatriement en cas de maladie et/ou accident selon décision des médecins de MUTUAIDE ASSISTANCE, ainsi que du rapatriement de la dépouille mortelle en cas de décès.

MUTUAIDE ASSISTANCE rembourse le montant des frais médicaux à hauteur de **30 490 € / 30 490 USD** engagés à l'étranger, et ce en complément et après intervention de la sécurité sociale ou de tout autre organisme de prévoyance ou mutualiste.

MUTUAIDE ASSISTANCE
S.A. au capital de 13 401 270 €
Entreprise régie par le Code des Assurances
126 rue de la Piazza - CS 20010
93196 NOISY-LE-GRAND Cedex
383 974 086 RCS Bobigny
N° SIRET 383 974 086 00043
TVA FR 31 383 974 086

Fait pour valoir ce que de droit,
À Noisy-le-Grand, le **09/10/2026**